

Ton tuteur t'envoie
des photos d'une
personne que
tu connais en
sous-vêtements.

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

Les partages-tu ?

Prendre ou partager les photos intimes d'une personne sans qu'elle le sache est de la violence à caractère sexuel et est interdit par la loi.



POURQUOI TRACER LES LIMITES

Quand on n'intervient pas, on laisse des comportements violents continuer. On a tous le choix entre faire partie du problème ou de la solution.

QUAND TRACER LES LIMITES

C'est important d'intervenir quand tu vois que des photos intimes d'une personne circulent ou sont mises sur Internet.

COMMENT TRACER LES LIMITES

Pour faire partie de la solution, tu peux :

Briser la chaîne : ne partage pas les photos et efface-les.

Soutenir la personne : dis-lui que des photos d'elle circulent et offre-lui ton aide.

En parler à un adulte de confiance à l'école ou dans ton entourage.

ÇA M'EST ARRIVÉ

Souviens-toi que ce n'est pas de ta faute et que tu n'es pas seule. Tu peux en parler à une personne en qui tu as confiance ou appeler Jeunesse, J'écoute 1 800 668-6868. Sois un allié et dénonce la violence. Consulte whiteribbon.ca



white ribbon



Financé par:



La violence à caractère sexuel concerne tout le monde. Mettons-y fin en brisant le silence. Plus d'information sur tracons-les-limites.ca